



Le 11 mai 2016

Déclaration des transactions sur actions propres

Programme de rachat d'actions, autorisé par l'AGM du 4 juin 2015 (11^{ème} résolution)

Conformément à la réglementation relative **aux rachats d'actions** (article 241-4 du règlement général de l'AMF), la Compagnie de Saint-Gobain déclare avoir effectué la transaction suivante sur actions propres le 4 mai 2016 :

Catégorie de titres : ACTIONS – code ISIN : FR0000125007

Nature de l'Opération : Achat de bloc réalisé hors marché

Séance		Nombre de titres	Prix moyen pondéré (euros) (1)	Montant (euros)
4 mai 2016	achats	10 000 000	38,50	385 000 000
	ventes	0		

(1) *prix moyen pondéré brut*